

## Vision

Porte-parole de l'orthophonie et de l'audiologie à l'échelle nationale.

## Mission

Faire progresser les professions de l'orthophonie et de l'audiologie et donner aux membres et associés les moyens d'optimiser les résultats en matière de communication, de santé et d'éducation pour tous.

### DÉFENDRE LES INTÉRÊTS

Les orthophonistes, les audiologistes et les aides en santé de la communication seront reconnus et valorisés pour les services essentiels qu'ils fournissent à la population du Canada.

### INFORMER

OAC sera le principal organisme à fournir du perfectionnement professionnel, des ressources et des recherches d'actualité à l'intention des orthophonistes, des audiologistes et des aides en santé de la communication au Canada.

### MOBILISER

OAC mobilisera les orthophonistes, les audiologistes et les aides en santé de la communication et s'appliquera à attirer et conserver ses membres et associés tout en répondant aux besoins de divers groupes.

# Objectifs



# DÉFENDRE LES INTÉRÊTS

## Voici ce qui permettra d'y parvenir :

- » Communications ciblées et régulières aux décideurs fédéraux, provinciaux et territoriaux pour démontrer le rôle important de nos professions membres en traitant de questions qui ont une incidence sur les services d'orthophonie et d'audiologie, de même que sur les patients et les clients auxquels ils rendent ces services.
- » Campagnes de sensibilisation ciblées pour démontrer les compétences spécialisées des professions et appuyer nos membres et associés en leur fournissant les ressources dont ils ont besoin pour mieux faire connaître leur profession à l'aide, par exemple, d'un nouveau site Web destiné au public et de nouvelles campagnes de sensibilisation.
- » Maintenir le mois de mai pour notre campagne destinée à faire connaître nos membres au public dans le cadre du Mois de la parole et de l'audition au Canada.
- » Continuer de collaborer avec les principales parties prenantes et établir de nouvelles alliances stratégiques avec, par exemple, les parties prenantes en éducation et en soins de longue durée.
- » Partager les ressources d'OAC de manière proactive et prendre part à des activités conjointes de défense des intérêts à propos de questions représentant des orientations et des intérêts communs.
- » Fournir des outils et des ressources dans le nouveau répertoire de ressources professionnelles d'OAC mis à la disposition des membres et associés pour leur permettre de défendre leurs intérêts relativement à des questions qui les préoccupent à l'échelle locale, provinciale ou territoriale.

# INFORMER

## Voici ce qui permettra d’y parvenir :

- » Fournir un programme de perfectionnement professionnel permettant d’offrir des possibilités d’apprentissage de haute qualité qui répondent aux besoins évolutifs des professions, incluant le lancement d’un nouveau centre de perfectionnement professionnel facile à consulter.
- » Promouvoir l’équité, la diversité et l’inclusion (EDI) dans l’ensemble de l’organisme en créant une culture inclusive, ainsi qu’en améliorant les compétences et la reddition de comptes en matière d’EDI.
- » Élaborer des ressources ciblées pour aider les membres et associés à résoudre des problèmes d’ordre professionnel en lien avec l’équité, la diversité et l’inclusion (EDI), y compris des possibilités de perfectionnement professionnel.
- » Collaborer avec les membres et les consulter afin de trouver et d’élaborer des ressources professionnelles pouvant le mieux répondre aux besoins des membres, des associés et des autres parties prenantes pertinentes.
- » Favoriser et promouvoir la recherche en orthophonie et en audiologie au Canada pour aider nos membres et associés en matière de transfert des connaissances et de pratique fondée sur des données probantes par le biais, par exemple, du Programme de bourses de recherche clinique d’OAC, de la RCOA et de l’accès à la base de données du CINAHL.
- » Établir des mécanismes de communication efficaces et rapides pour diffuser les ressources et l’information d’OAC aux membres et associés en lançant, par exemple, le nouveau site Web d’OAC et en assurant une communication régulière avec les membres et associés.

# MOBILISER

## Voici ce qui permettra d'y parvenir :

- » **Évaluer le modèle de gouvernance d'OAC pour améliorer la représentation des groupes moins bien servis parmi nos membres, ainsi que favoriser la participation des membres et associés.**
- » **Offrir aux membres et associés des occasions de discuter de questions d'ordre professionnel, de partager des ressources et de contribuer au développement des programmes d'OAC.**
- » **Accroître le bassin de membres pour y inclure des groupes diversifiés et sous-représentés en démontrant l'intérêt d'adhérer à OAC.**
- » **Collaborer avec les associations provinciales et territoriales affiliées en partageant des ressources et en établissant des partenariats stratégiques.**
- » **Continuer d'élaborer, de perfectionner et de communiquer l'ensemble des avantages offerts aux membres et associés afin de répondre à leurs besoins.**
- » **S'adapter en permanence aux changements opérationnels qui surviennent au sein d'OAC et aux expériences vécues, ainsi que permettre l'adoption d'une approche axée sur les données pour favoriser la résilience et la durabilité de l'organisme.**